

il dirigeait tour à tour ses regards sur le bac et sur le crieur qui s'occupait un peu plus loin à vendre d'autres objets. De tems en tems, cet homme désolé battait la terre du pied, comme si de pénibles pensées l'avaient agité; mais il retombait dans une tristesse accablante chaque fois que ses yeux apercevaient l'instrument qui lui avait servi jusqu'alors à gagner, en honnête ouvrier, son pain quotidien.

Pendant qu'il était ainsi livré à son désespoir, deux demoiselles traversaient, à pas précipités, le Marché du Vendredi; l'une d'elles devait avoir aperçu la douloureuse expression des traits de l'ouvrier, car elle arrêta sa compagne au coin du Valkenstraet, et lui dit: N'as-tu pas vu, Adéla, de quelle douleur les traits de cet homme sont empreints?—De quel homme parles-tu, ma chère?—Là-bas, vois comme il bat du pied, comme il se serre des coudes au corps. Certainement, Adéla, c'est un malheureux.

—Peut-être, Anna, Dieu sait si ce n'est pas colère.

—Non, Adéla, je connais cela trop bien. L'expression du vrai malheur porte une empreinte irrécusable. Elle s'attire les cœurs sensibles et inspire une douce émotion de pitié. La méchanceté, au contraire, et la colère inspirent un sentiment répulsif aux spectateurs. Je ne me suis pas trompée, cet ouvrier est une victime des longues rigueurs de l'hiver. Vois, ses habits ne sont ni sales ni déchirés! allons auprès de lui, j'oserai lui demander le motif de sa douleur.

Les deux demoiselles allèrent auprès du malheureux; mais, au moment où elles s'en approchaient, un autre individu l'accosta. Celui-ci, qui paraissait également appartenir à la classe ouvrière, lui frappa sur l'épaule en disant:—Sus, que dis-tu de ce tems? il est froid, hein! viens-tu avec moi? je te régale.

Le triste ouvrier arracha violemment son épaule de la main qui l'avait touché, mais il ne répondit rien. L'autre, tout étonné, le regarda en face et vit rouler ses yeux égarés dans sa tête.—Mais, Sus, s'écria-t-il, qu'as-tu, mon ami?—La réponse ne suivit pas encore immédiatement la demande. Les deux demoiselles eurent le tems de s'approcher de quelques pas pour mieux entendre ce que celui qu'elles croyaient malheureux disait.

Une voix sourde, entrecoupée de longs soupirs qui exprimaient une émotion profonde, dit enfin:

—Tiens, Geert, tu me parles de boire, n'est-ce pas? mais j'aimerais mieux mourir que de boire du genièvre! Si tu savais le chagrin qui m'agite!...

Ces paroles étaient prononcées avec une telle douleur que Geert s'en trouva tout ému et quitta son ton léger pour parler plus sérieusement. Il serra la main de son malheureux compagnon et demanda presque les larmes aux yeux:

—Sus, mon garçon, qu'est-ce qui t'afflige? tu as vraiment l'air d'un mourant. Trees est-elle morte?

—Non, non, ce n'est pas cela, Geert. Mais, tiens, je veux te le dire à toi, car tu es un véritable ami pour nous. Tu le sais, n'est-ce pas, Geert? je n'ai jamais été trop paresseux pour chercher mon pain, et, jusqu'ici, grâce à Dieu, j'ai pu le gagner; mais, maintenant... maintenant c'est fini.... Trees, ma bonne femme, hélas! elle n'a pas mangé depuis deux jours; notre Jeanneken se tord de faim, et ma petite Michen.... elle est peut-être déjà morte... Le sein de sa mère est desséché de froid et de misère. Tiens, Geert, quand j'y pense, je pourrais me tuer.—Pourrais-tu aller mendier toi, Geert?

—Mendier? Non, certes non, tant que j'ai des bras au corps.

—Eh bien! moi, non plus. Mais c'en est venu au point que nous avons tout vendu et engagé, excepté notre bac-à-moules qui est là. Nous avons tant épargné, Geert, nous avons subi tant de misère pour pouvoir l'acheter! Mais, puisque enfin Dieu le veut, qu'il en soit ainsi. Je voudrais seulement que le crieur s'approchât vite, afin que je puisse porter un peu de pain à femme et à mes enfans..

—Le voilà! dis donc, Sus, demeures-tu toujours dans le Winkoisstraet?—Oui.

Le crieur arriva à cet instant, avec sa chaise, à l'endroit où le pauvre ouvrier se trouvait, et il cria de toutes ses forces:—Ache-teurs, approchez! acheteurs de bacs-à-moules, approchez!

Un sourire passa sur les traits de l'ouvrier. Les deux demoiselles parlaient à voix basse de quelque chose qui semblait les réjouir. Le crieur reprit:—Je donne ce bac pour trente francs! trente francs!—Vingt-cinq francs! il est aussi bon que s'il était neuf, c'est pour rien.—Vingt francs.

Une des demoiselles fit un signe de tête et le crieur continua:—Vingt francs, marchand, vingt francs, personne ne dit mieux?

D'autres offraient aussi pour la voiture, mais la demoiselle haussait toujours. Le crieur se tournait de l'un à l'autre pour voir les signes des offrans.

—Vingt-et-un francs.—Vingt-deux.—Vingt-trois.—Vingt-quatre.—Vingt-cinq.—Vingt-sept.—Vingt-sept francs!—personne, personne? Personne ne dit mieux?—Adjugé! et je vous félicite.

La demoiselle dit quelques mots au garçon du crieur, et celui-ci se tourna vers sa demeure, en criant de toutes ses forces:—On paie au comptant!

*Suite et fin au prochain numéro*

#### AVIS.

ON a besoin à St. GEORGE d'un MAITRE D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers éléments de l'anglais. Un MAITRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'école serait préféré.

St. George, 13 janvier 1845.

#### A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine.  
10 décembre 1844.

#### PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise, Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, seront reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun tems avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,  
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3.

Assemblée Législative,  
14 décembre 1844.

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

#### A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.  
S'adresser à l'Evêché.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de CANADA GAZETTE.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,  
DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURA

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. —Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

PTRÉ.  
PTRÉ.